



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires du Haut-Rhin

SERVICE ENVIRONNEMENT

BUREAU NATURE CHASSE FORET

Affaire suivie par : Pierre SCHERRER

Tél. : 03 89 24 82 57

pierre.scherrer@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le 29 novembre 2021

NOTE

projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction de sangliers par des tirs de jour et des tirs de nuit à l'aide d'équipements de visée nocturne du 2 février au 14 avril 2022 inclus dans le Haut-Rhin

Consultation du public du 1^{er} décembre au 22 décembre 2021.

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières par des tirs de jour et des tirs de nuit de l'espèce sanglier à l'aide d'équipements de visée nocturne pour la protection des espaces agricoles du 2 février au 14 avril 2022 inclus.

Ce projet d'arrêté vient en complément de l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2021 prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction par des tirs de jour et de nuit à la lampe de l'espèce sanglier pour la protection des espaces agricoles jusqu'au 14 avril 2022 inclus et qui lui autorise l'usage des lampes pour les opérations de tir de nuit.

Il vise à autoriser durant la période de destruction du sanglier et jusqu'à l'ouverture de la chasse du sanglier, l'usage des équipements de visée à amplification de lumière ou à vision thermique pour les opérations de tir de nuit des locataires et réservataires de chasse sur autorisation du lieutenant de louveterie.

Cette mesure doit permettre de prélever davantage de sangliers et prévenir les dégâts, notamment en secteur de montagne et lors des opérations de semis de maïs.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le public a la possibilité de formuler ses observations :

-par voie postale, à la direction départementale des territoires du haut-Rhin, service eau, environnement et espaces naturels, cité administrative, bâtiment tour, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex,

- par courriel à : ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

L'adjoint au directeur
chef du service eau, environnement
et espaces naturels

Pierre SCHERRER